

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

- Dépôt des questions orales jusqu'à 17h00.

- Galette des Rois à 17 h00.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président lit la lettre de démission du Grand Conseil de M. le député Armand Rod et lui rend hommage.</p> <p>M. le Président lit la lettre de démission de M. le député Pierre Grandjean de la Commission de gestion suite à son élection à la Commission des finances.</p> <p>M. le Président annonce les naissances de Philippe Bonjour, Arnaud Ducommun et Léonore Amarelle.</p> <p>M. le Président salue à la tribune les membres de la Municipalité de Peyres-Possens sous la conduite de son Syndic M. Liardon.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Jean-Michel Dolivo, Philippe Jobin, Valérie Schwaar</p> <p>Motions: Jean Christophe Schwaab, Grégory Devaud, Catherine Roulet, Sandrine Bavaud.</p>			
OA	3.	<p>(GC 120) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de Messieurs Philippe Vuillemin et Eric Sonnay, nouveaux députés</p> <p>Les conclusions des deux rapports (validité des élections) sont adoptées sans discussion. MM les députés Philippe Vuillemin et Eric Sonnay peuvent ainsi prêter serment et rejoindre leurs groupes respectifs.</p>		Wyssa C.	
RENV-CE	4.	<p>(09_INT_316) Interpellation Jean-Michel Favez relative à la multiplication des obstacles à un accès public étendu aux rives du lac Léman (Ne souhaite pas développer)</p>			
RENV-CE	5.	<p>(09_INT_317) Interpellation Jacques Nicolet concernant les contrats d'assurance LAA de l'Etat et demandant pourquoi ne pas faire des économies lorsque cela est possible (Ne souhaite pas développer)</p>			
RENV-CE	6.	<p>(09_INT_320) Interpellation Roger Saugy demandant au Conseil d'Etat s'il entend chercher de nouvelles solutions permettant de réduire l'impunité de certaine catégorie d'usagers des transports publics voyageant sans titre de transports, car, si ces six cents sanctions sont sans suites, les personnes à l'aide d'urgence ne croiront pas à leur assujettissement au système judiciaire suisse (Ne souhaite pas développer)</p>			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(09_INT_321) Interpellation Florence Golaz et consorts concernant les étrangers élus au niveau communal et demandant si ce sont des citoyens de 2e catégorie (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	8.	(09_INT_318) Interpellation Stéphane Montangero demandant si les accords de Dublin obligent à renvoyer les requérants d'asile en pyjama et où est le respect des droits humains sur vol vaudois (Souhaite développer)			
RENV-CE	9.	(09_INT_319) Interpellation Olivier Feller concernant les subventions en faveur de l'AVCEM prévues dans le budget 2010 et demandant si elles risquent d'être versées à des écoles de musique ne respectant pas la législation sur l'AVS (Souhaite développer) L'interpellateur renonce à développer.			
RENV-COM	10.	(09_INI_031) Initiative Sandrine Bavaud et consorts demandant au Conseil d'Etat d'user de son droit d'initiative cantonal auprès du Parlement fédéral afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire (Souhaite développer et demande le renvoi à comm. avec plus de 10 signatures)			
RENV-CE	11.	(09_INI_030) Initiative Marc-Olivier Buffat et consorts concernant la diversité des médias - Indépendance radio et télévision (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 10 signatures) La prise en considération immédiate est acceptée par 48 oui, 15 non et 46 abstentions. Le renvoi au Conseil d'Etat est accepté avec un avis contraire et de nombreuses abstentions.			
RENV-COM	12.	(09_MOT_090) Motion Michele Mossi et consorts demandant une modification de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) pour permettre aux formations politiques de tous les parlementaires cantonaux et fédéraux vaudois de transmettre leurs recommandations de vote (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	13.	(09_POS_171) Postulat Jean-Michel Favez au nom du Groupe socialiste visant à la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	14.	(09_POS_172) Postulat Yves Ferrari et consorts intitulé - Après le peuple, le Grand Conseil... le Conseil d'Etat aura-t-il enfin une politique énergétique en faveur des renouvelables (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	15.	(09_MOT_088) Motion Fabienne Freymond Cantone au nom du groupe socialiste pour une augmentation substantielle de la production d'énergies renouvelables dans le Canton de Vaud (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	16.	(09_MOT_089) Motion Valérie Schwaar et consorts pour un fonds cantonal pour l'assainissement énergétique des bâtiments communaux (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	17.	<p>(187) CODEX 2010 - Exposé de motifs et projets de lois relatifs à la mise en oeuvre dans le canton de Vaud du code de procédure civile suisse - Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil</p> <p>- à la motion Philippe Leuba et consorts relative à l'introduction d'un faible émolument devant le Tribunal des baux</p> <p>- aux postulats Luc Recordon sur le calcul des dépens, Jean-Marie Béguin sur la nationalité des assesseurs du tribunal des prud'hommes et Michel Golay sur l'âge limite de certains juges laïcs(3ème débat)</p> <p>(3ème débat): Projet de Code de droit privé judiciaire vaudois: art. 39a, la version du 2ème débat (oui) est opposée à celle du 1er débat (non): la version du 1er débat est préférée par 66 oui et 67 non. A l'appel nominal, la version du 1er débat est préférée par 69 oui et 70 non. Art. 71, la version du 2ème débat (abrogation) est préférée par 107 oui, 5 non et 9 abstentions. En vote final, le projet de Code de droit privé judiciaire vaudois est accepté par 86 oui, 5 non et 31 abstentions. Fin du 3ème débat.</p> <p>(3ème débat): Projet de loi sur la juridiction du travail: art. 2, la version du 2ème débat (oui) est opposée à la version du 1er débat (non): la version du 1er débat est préférée par 57 oui, 78 non et 2 abstentions. En vote final, le projet de loi est accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Fin du 3ème débat.</p> <p>Le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Luc Recordon est adopté sans discussion.</p> <p>Le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Jean-Marie Béguin est adopté avec quelques avis contraires et abstentions.</p> <p>Le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Michel Golay est adopté sans discussion.</p>	DINT.	Haldy J. (Majorité), Buffat M.O. (Minorité), Mattenberger N. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	18.	<p>(199) Exposé des motifs et projet de loi d'introduction de la loi fédérale du 20 mars 2009 sur la procédure pénale applicable aux mineurs (Projet CODEX_2010 « Procédure pénale des mineurs »); et projet de lois modifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 1er décembre 1980 sur les dossiers de police judiciaire - la loi d'introduction du Code de procédure pénale suisse - la loi du 7 novembre 2006 sur l'exécution de la détention avant jugement - la loi du 24 février 2009 d'application de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions - la loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs(1er débat) <p>(1er débat): une discussion d'entrée en matière sur les 6 lois ainsi qu'un vote d'entrée en matière global sur les 6 lois est proposée par M. le Président. Cette proposition ne rencontre aucun avis contraire. Au vote, l'entrée en matière est adoptée à l'unanimité. Projet de loi d'introduction de la loi fédérale du 20 mars 2009 sur la procédure pénale applicable aux mineurs: la discussion se fera chapitre par chapitre. Chapitre I adopté sans discussion. Chapitre II, art. 11, amdt com adopté avec quelques avis contraires. Art. 11 amendé adopté. Tous les autres art du chapitre II sont adoptés. Chapitre III à VIII adoptés sans discussion. Fin du 1er débat. Projet de loi modifiant la loi sur les dossiers de police judiciaire: art. 3 adopté. Fin du 1er débat. Projet de loi sur le Code de procédure pénale suisse: tous les art. sont adoptés. Fin du 1er débat. Projet de loi sur l'exécution de la détention avant jugement: art. 13 adopté. Fin du 1er débat. Projet de loi d'application de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions: art. 12 adopté. Fin du 1er débat. Projet de loi sur la protection des mineurs: art. 25 adopté. Fin du 1er débat.</p>	DINT	Mattenberger N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	19.	(243) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 9 juin 2009 sur la formation professionnelle - amendement de l'article 137 alinéa 1 de la loi sur la formation professionnelle du 9 juin 2009(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée. Art. 137 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 86 oui, 3 non et 13 abstentions. (2ème débat): art. 137 adopté. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de loi est adopté.	DFJC.	Chevalley C.	
TRAITE	20.	(09_INT_263) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse et consorts demandant si l'art. 12 bis de la loi sur la formation professionnelle est une aide aux apprentis, à l'AVS ou aux finances cantonales	DFJC.		
TRAITE	21.	(09_INT_227) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Grandjean demandant comment le groupe d'évaluation des sites pouvant accueillir le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts a été constitué par le Conseil d'Etat	DFJC.		
RENV-CE	22.	(09_POS_124) Postulat Philippe Ducommun et consorts concernant la mise en oeuvre d'une loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles Les conclusions de la commission (prise en considération) sont adoptées à l'unanimité.	DFJC	Payot F.	
RENV-T	23.	(09_MOT_082) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts pour une offensive de formation continue, demandant des bons de formation de 5000.- Fr. pour tous les titulaires de CFC	DFJC	Brélaz F. (Majorité), Duvoisin G. (Minorité)	19/01/2010
RENV-T	24.	(149) Exposé des motifs et projet de loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LPEJ)(1er débat)	DFJC.	Dufour C.E.	19/01/2010
RENV-T	25.	(09_PET_035) Pétition de Madame Carole Grossrieder s'adressant au Président du Grand Conseil au sujet de la loi sur l'accueil de jour	DFJC	Savary M.	19/01/2010
RENV-T	26.	(09_INT_208) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts concernant la pénurie de personnel dans les crèches	DFJC.		19/01/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 janvier 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	27.	(09_INT_215) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christine Chevalley et consorts concernant les grands réseaux LAJE - du rêve à la réalité...	DFJC.		19/01/2010
RENV-T	28.	(09_INT_251) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun concernant les frais de transports scolaires et demandant s'il y a une nouvelle contradiction	DFJC.		19/01/2010
RENV-T	29.	(09_INT_249) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion concernant les compétences au quotidien	DFJC.		19/01/2010
RENV-T	30.	(215) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit-cadre de CHF 3'040'000 pour l'adaptation des locaux décentralisés de la Police cantonale.(1er débat)	DSE.	Meyer Keller R.	19/01/2010
RENV-T	31.	(225) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur la police cantonale du 17 novembre 1975(1er débat)	DSE.	Rau M.	19/01/2010
RENV-T	32.	(184) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michel Miéville et consorts concernant la régulation des harles bièvres, des hérons cendrés et des grands cormorans	DSE.	Montangero S.	19/01/2010
RENV-T	33.	(09_PET_032) Pétition au Grand Conseil au sujet des animaux séquestrés à la fourrière	DSE	Chevalley C.	19/01/2010
RENV-T	34.	(09_INT_197) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts intitulée - Un Français comme surveillant permanent de la faune	DSE.		19/01/2010
RENV-T	35.	(09_INT_248) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant le transit d'animaux à travers la Suisse et demandant si la levée de l'interdiction est vraiment souhaitable	DSE.		19/01/2010
RENV-T	36.	(153) Exposé des motifs et projet de loi sur la faune (Lfaune) et projet de loi modifiant la loi du 28 février 1989 sur la faune et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Décosterd et consorts demandant que la problématique du loup soit intégrée à la loi cantonale sur la faune.(1er débat)	DSE.	Bally A.	19/01/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :